

AU JOUR LE JOUR



Société historique de La Prairie de la Magdeleine

Janvier 1996

Chers amis,

Conférence

Notre conférencier du mois de janvier est bien connu des membres de la Société historique, il s'agit de Michel Létourneau, architecte. À plusieurs reprises, nous avons apprécié son dynamisme et son souci du détail lors des conférences antérieures.

Monsieur Létourneau est co-auteur du livre "La Nativité de La Prairie", il a participé à la réalisation du livre "La Prairie, images d'hier", il est aussi vice-président de la Fondation Royal-Rousillon qui vise la protection du patrimoine.

Monsieur Létourneau nous entretiendra sur trois projets de "sauvetage" par la Fondation Royal-Rousillon pour la protection du patrimoine.

Le premier projet concerne le sauvetage de la maison Robidoux (+1820), située sur le rang Saint-Régis à Saint-Constant et son transport sur la rue Sainte-Marie, dans l'arrondissement historique de La Prairie.

Le second projet touche le sauvetage de la maison Guillaume Laberge, boulevard Salaberry à Chateauguy (1830).

Dans le troisième projet, M. Létourneau nous fera un compte-rendu des sondages archéologiques de la firme "ETHNOSCOP" autour de l'ancienne place de l'église et de l'ancien presbytère de Saint-Constant.



C'est un rendez-vous que vous ne voudrez pas manquer. L'exposé aura lieu le mercredi 17 janvier à 20 heures, dans les locaux de la Société historique de La Prairie de la Magdeleine situés au 249 de la rue Sainte-Marie. L'entrée est gratuite et si l'on désire d'autres renseignements, on téléphone au 659-1393.

Dons

2 séries "Le Bastion" . 8 exemplaires, brochures, 1982-1983.

Roy, Gaston, f.i.c., *La chapelle des Frères de l'Instruction Chrétienne La Prairie*, Archives f.i.c. La Prairie, 1995.

Don du frère Jean Laprotte f.i.c.

Décès

Nous avons appris le décès de Monsieur Joseph Falcon, de La Prairie, père d'Hélène et de Denise, membres de la S.H.L.M. Nous leur offrons nos sincères sympathies.

L'Odyssée du Rituel de 1703

La S.H.L.M. possède dans sa bibliothèque un volume qui date de 1703, un rituel; on ne sait comment il nous est parvenu. Dans les prochaines pages, on vous présente certaines hypothèses du parcours de ce volume ainsi que certains éléments de contenu qui illustrent bien les préoccupations d'une époque.

Par quel cheminement ce Rituel de 673 pages, vieux de près de 300 ans, est-il parvenu à la Société historique de La Prairie ? Sa page de présentation est comme suit :

Rituel du Diocèse de Québec
publié par l'ordre de
Monseigneur de Saint-Vallier
évêque de Québec.
Imprimé à Paris, avec privilège du Roi
en l'an 1703

Volume rare, et pour cause... Mgr de Saint-Vallier, en France lors de la première publication de son rituel, en expédie quelques exemplaires en Nouvelle-France pour avoir réactions de son clergé. Le père Bouvart, supérieur des Jésuites, écrit un long réquisitoire contre le Rituel; il est en complet désaccord avec la pensée théologique qui sous-tend le texte. En 1704, Mgr de Saint-Vallier quitte la France, direction Québec, et apporte un gros coffre de Rituels dont la teneur a été modifiée. Le bateau fait un court voyage et l'évêque de Québec passe cinq ans en Angleterre, prisonnier des Anglais. Le coffre de Rituels est vendu à l'encan comme butin de guerre et les précieux volumes disparaissent.

Il existe toujours dans la colonie, quelques exemplaires de la version de 1700. Cependant quelques volumes de l'édition de 1703 sont parvenus en Nouvelle-France puisque la S.H.L.M. en possède un exemplaire qui a servi et qui est devenu usé et fragile.

Dans quelles mains le Rituel de 1703 a-t-il passé ? Une certitude ? Non, mais des hypothèses.

La paroisse de La Prairie dessert de nombreux habitants, et cela depuis les débuts : à La Prairie il y a "une cure à servir où il y a cent habitations de français" écrit le père Chauchetière en 1682.

Le procureur général de la colonie rencontre seigneurs et habitants en 1721, dont Paul-Armand Ulric, **curé fixe** de La Prairie.

Jacques Marchand des Ligneriers, sulpicien, est curé de La Prairie de 1731 à 1775.

À Saint-Philippe de La Prairie, Messire Ignace Gamelin est curé de 1756 à 1799. Gamelin et J. des Ligneriers sont de "bons amis".

Dans le Fonds d'Archives E. Choquet nous trouvons le **testament** de Jacques des Ligneriers (27-03-1775) et l'**inventaire après décès** que dresse son exécuteur testamentaire (17-05-1775).

Ignace Gamelin qui préside l'inventaire des biens de "son ami" note que la bibliothèque du défunt compte 1 100 volumes. Plusieurs séries sont incomplètes... J. des Ligneriers, pendant ses 44 années de ministère à La Prairie a reçu souvent des visiteurs qui venaient "emprunter" des volumes. De plus, et ceci est fort significatif, l'évêque de Québec envoyait au curé des jeunes théologiens qui séjournaient à La Prairie pour terminer leurs études théologiques et s'initier à la *pratique pastorale*.

Dans le Rituel de 1703 se trouve une enveloppe vide et non datée, dont le papier très jauni témoigne de l'ancienneté. Cette enveloppe est adressée à :

Madame Frédéric Singer St-Philippe

Or un prêtre sulpicien (1828-1887) né à Saint-Philippe avait pour père Frédéric Singer, marchand du village, sa mère avait pour nom Cécile Hert. Que cette enveloppe ait contenu une lettre envoyée par Augustin Singer à sa mère nous apparaît plausible.

Le Rituel de 1703 comprend une autre particularité : un texte manuscrit de 2 pages (recto-verso) y a été inséré et collé entre les pages 250-251. Il s'agit d'une copie du texte latin de l'indulgence plénière accordée aux catholiques du diocèse de Québec par le Pape Benoit XIV (pape de 1740 à 1758).

Tous ces indices ne peuvent nous permettre de conclure par quelles mains a passé la copie du Rituel de 1703 que possède la S.H.L.M. Ce qui importe, c'est que nous possédons ce volume qui nous permet de mieux connaître les normes sous-jacentes aux directives et observances que l'évêque de Québec voulait imposer aux colons, nos ancêtres.

Du Rituel de 1703 — les Sages-Femmes

Dans un rituel, il y a toujours une place importante allouée au **baptême** et au XVIII^e siècle le rôle des sages-femmes est intimement lié à ce sacrement. Mgr de Saint-Vallier y consacre 75 pages sur 673. Dans un pays nouveau, vaste, peu peuplé, à majorité paysanne, les futures mamans doivent compter sur la présence d'une sage-femme lors de l'accouchement. L'évêque énumère dans le détail les droits et surtout les devoirs de la sage-femme, plus particulièrement lorsque l'enfant semble peu viable : la sage-femme "le baptisera sur la partie du corps qui paraîtra dehors (...) ensuite on réitérera le baptême sous condition". Les curés instruiront les sages-femmes "de la manière d'administrer le sacrement de baptême, (...) ils les avertiront de tout ce qui leur est défendu sous peine d'excommunication".

Quand les sages-femmes peuvent-elles baptiser ? "jamais en présence d'un prêtre ou d'un laïc (...) elles baptiseront lorsque les enfants seront dans l'état que la *pudeur* ne permettrait pas à un homme de le faire".

De l'élection des sages-femmes

Le curé fait appel aux femmes de sa paroisse parmi "les plus vertueuses, les plus honnêtes, les plus prudentes, les plus propres à cette fonction". Il y a alors une élection et la femme **élue** par ses consoeurs prêtera serment sur les saints évangiles selon la formule suivante :

"Je N. jure et promets à Dieu le Créateur tout-puissant en votre présence, Monsieur, de vivre et mourir en la Foi Catholique, Apostolique et Romaine, de m'acquitter avec plus de fidélité et de diligence qu'il me sera possible, de la charge que j'entreprends, d'assister les femmes dans leurs couches, et de ne permettre jamais que ni la mère ni l'enfant encourrent aucun mal par ma faute et où je verrai quelque péril éminent, d'user du conseil et de l'aide des Médecins, Chirurgiens, et des sages-femmes que je connaîtrai expérimentées et entendues en cette fonction. Je promets aussi de ne point révéler les secrets des familles, ni des personnes que

j'assisterai, de n'user d'aucun moyen illicite ou de superstition sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, par vengeance ou mauvaise affection, (...) de procurer de tout mon pouvoir le salut corporel et spirituel, tant de la mère que de l'enfant."

Du Rituel de 1703

Les DEVOIRS des chrétiens— La vie quotidienne à La Prairie

Dans son ETUDE D'HISTOIRE SOCIALE, La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760, Louis Lavallée signale la "pauvreté des rapports de visites de paroisses rédigés par les évêques", il ajoute "quand ils existent, ils ne livrent pas les informations nécessaires pour retrouver le chrétien quelconque et savoir comment il pratiquait sa religion et vivait sa foi."

Sachant que Mgr de Saint-Vallier fut contesté par ceux qui eurent à souffrir de sa rigueur, nous savons tout de même qu'il se dévoua aux devoirs de sa charge avec zèle. Lorsqu'il envoie une ordonnance aux habitants de La Prairie de la Madeleine le 28 mai 1719, sa sermon utilise un langage maintes fois repris en France à l'époque :

"C'est avec douleur, écrit-il, que nous avons appris à notre retour de France le mauvais usage ou vous étiez de paroistre contre la bienséance en simple chemise, sans caleçon et sans culotte, pendant l'été pour éviter la grande chaleur ce qui nous a d'autant plus surpris que nous voyons violer par là les règles de modestie, que l'apôtre demande dans tous les chrétiens, une occasion si prochaine de péché à vous et aux autres personnes qui peuvent vous voir dans cet état nous mettant dans l'obligation de vous représenter le nombre innombrable de péchés dont vous trouverés coupable à l'heure de la mort non seulement des vôtres mais encore de ceux d'autrui (...) nous a déterminé à demander à monsieur le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de tout le pays, à s'employer à nous ayder à déraciner dans votre paroisse une si détestable coutume qui seroit la cause assurée de la damnation d'un grand nombre de pères de familles aussy bien que des enfants."

Le Père Tellier qui écrit en 1844, (propos rapportés par Louis Lavallée p. 111) passe ses commentaires sur la façon dont il voit la population catholique de La Prairie; on peut penser que les mêmes éléments se retrouvaient un siècle plus tôt. L'image idyllique que l'on se fait parfois de nos ancêtres se trouve pour le moins secouée. Mgr de Saint-Vallier, s'il avait vécu dans années 1840 aurait sans doute beaucoup souffert de l'écart entre la théologie qui l'inspirait et la vie quotidienne de nos ancêtres.

"Toute paroisse populeuse et centrale, où se trouve un peuple léger et fou du plaisir, un peuple commerçant et chicaner, un peuple ignorant et routinier, un peuple voyageur et buveur [...] a besoin d'être renouvelée de temps en temps. Or avant l'établissement des chemins de fer et des bateaux à vapeur, les charretier et les bateliers formaient la moitié du village, et les auberges pullulaient sur tous les points de la paroisse. Une grande partie des jeunes gens se louaient aux agens des différentes compagnies qui exploitaient les pelleteries et voyaient plusieurs années au milieu des sauvages [...]. Or il est de notoriété publique dans le pays que la vie ordinaire de ces sortes de voyageurs est une vie d'affreux blasphèmes, d'ivrognerie continuelle, d'immoralité complète. Et c'était là l'importation la plus certaine dont ces nombreux voyageurs dotaient leur patrie [...]. Un pareil ensemble de

circonstances avait fait de Laprairie une paroisse mal famée dans les environs. Vols, fraudes, usures, procès, blasphèmes, ivrogneries, fêtes, orgies, batteries, dérèglements et scandales de tous les genres, tels étaient les excès qui forçaient les curés du voisinage à dire à leurs prônes : «Mes frères, gardez-vous bien d'aller tel jour à Laprairie... Mes frères, tenez vos enfants loin des scandales qui désolent certaines paroisses, etc., etc. » [...]. Je suis porté à croire qu'eu égard au peu d'instruction religieuse de la masse du peuple, il y a peut-être trop de dévotions : car ces bonnes gens apprécient mal ce qu'ils entendent, confondent, défigurent bien des choses par leurs pratiques ridicules ou superstitieuses [...]. Le peuple est ou peu instruit ou tout à fait ignorant; plein de foi et souvent de crédulité. Il croit devoir prendre toute espèce de dévotions pour l'âme comme toute espèce de médecine pour le corps; tâter de tous les confesseurs comme de tous les docteurs ou médecins; et ne manquer ni aucune indulgence ni aucune communion. S'il y a quelque part de feu sans lumière, c'est ici assurément; mais après tout c'est un moindre mal que la lumière sans chaleur.”

Paroisse de La Prairie dans : diocèse de Québec 1667-1840 diocèse de Montréal 1840-1933 diocèse de St-Jean 1933-

Bibliographie

- Fonds E. Choquet, Archives de la Société historique de La Prairie
Lacroix, Yvon, *Les origines de La Prairie (1667-1697)* Bellarmin, 1981, p. 80
Lavallée, Louis, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760*. McGill-Queen's University Press, 1992, p. 109-111.
Lefebvre, Jean-Jacques, *Saint-Constant et Saint-Philippe-de-La-Prairie*, Les Éditions L'Éclair, Hull 1947, p. 35 et s.
St-Vallier, Monseigneur, évêque de Québec, *Rituel*, imprimé à Paris en 1703.

Recherche et écriture : Claudette Houde

Contribution à la recherche : Fontaine Patricia, S.H.L.M. responsable des archives.

Romme, Jules, o. Prémontrés, historien.

Textes: Claudette Houde, Jean L'heureux, Aurore Martin, Jeanne d'Arc Juteau
Illustration et mise en page : Jean-Pierre Yelle

Marie dit Sainte-Marie

Claudette et Jacques

*Paul Sainte-Marie
Jeannette Lavière*

*La Nativité de La Prairie
12 Décembre 1942*

*Alfred Lavière
Alice Raymond*

*Adolphe Sainte-Marie
Marie-Eva Sainte-Marie*

*La Nativité de La Prairie
28 Octobre 1902*

*Victor Sainte-Marie
Élisabeth Brossard*

*Pierre-Adolphe Sainte-Marie
Sophie Brossseau*

*La Nativité de La Prairie
16 Octobre 1849*

*Joseph Brossseau
Marguerite Lefort dit Prairie*

*Louis-Amable Sainte-Marie
Suzanne Barbeau dit Boisdoré*

*La Nativité de La Prairie
12 Juillet 1825*

*Louis Barbeau dit Boisdoré
Suzanne Hébert*

*Pierre-Paul Sainte-Marie
Marguerite Bourassa*

*La Nativité de La Prairie
19 Février 1781*

*François Bourassa
Agnès Lefebvre*

Louis Sainte-Marie

*Saint-Antoine-de-Padoue
de Longueuil
10 Avril 1747*

Charles Marcil

Madeleine Marcil

Marie Pupernant dit Lafontaine

François Marie

*Saint-Antoine-de-Padoue
de Longueuil*

Jean Bourbon

Marguerite Bourbon

26 Janvier 1705

Marie-Anne Benoit dit Livernois

*Louis Marie
Kathurine Gourd*

*Notre-Dame de Montréal
31 Mai 1667*

*Gilles Gourd
Catherine Léger*

*Louis Marie
Marguerite Leigne*

*De Saint-Symphorien, ville,
arrondissement et archevêché de Tours
en Touraine (Indre-et-Loire)
France*

*Louis, époux de Kathurine, est venu en
qualité de soldat, de la compagnie de La
Varenne au régiment de Languan.*

Paul Sainte-Marie de La Prairie, un Sainte-Marie pure laine.

Louis Marie dit Sainte-Marie, est l'ancêtre de tous les Sainte-Marie d'Amérique. Pionnier de Ville-Marie, il arriva en Nouvelle-France le 12 septembre 1665 comme soldat du Régiment de Carignan, Compagnie de La Varenne.

Le 31 mai 1667 à Montréal, il épousa Mathurine Gouard, une fille du Roi, 11 enfants naîtront de ce mariage. Seuls deux fils assureront la continuité du patronyme Sainte-Marie. Le second, Louis, s'établit à Longueuil, où il eut une nombreuse descendance. Michel l'aîné de la famille est le premier Sainte-Marie à naître en Amérique, s'établit à La Prairie où il y fut un des premiers pionniers. C'est de celui-ci dont nous vous parlerons aujourd'hui. Il fut baptisé Michel-Sidrac en l'honneur de son parrain Michel-Sidrac Du Gué Sieur de Boisbriand et Capitaine de la Compagnie de Chambelley.

Le 9 février 1680 à l'âge de 11 ans et 10 mois, Michel s'engage à travailler pour M. Robutel Sieur Saint-André pour trois années entières comme serviteur. Ce Monsieur Robutel de Saint-André était co-seigneur avec Jacques Leber de l'Île Saint-Paul (Île des Soeurs). A la fin de son engagement, il s'engage à Antoine Pascaud, marchand à Ville-Marie, pour effectuer pour le compte de celui-ci, un voyage à Fort Michillimakinac; ce fort était situé à l'embouchure des lacs Michigan et Huron.

Le 11 avril 1695, à La Prairie, il épouse Marguerite Brosseau, fille du célèbre meunier de La Prairie, Denis Brosseau et de Marie-Louise Hébert. De ce mariage naquirent 10 enfants: 7 garçons et 3 filles.

Michel-Sidrac fut un des premiers de La Prairie, à posséder un permis de vente d'alcool.

Le 27 janvier 1696, Michel-Sidrac se lance en affaires, il formule une demande de permis pour un débit de boisson à La Prairie de la Magdeleine, il l'obtient à la condition qu'il observe et fasse observer chez lui les ordonnances et les règles de nos seigneurs et du Conseil souverain de ce pays.

Michel-Sidrac se fait concéder plusieurs terres et emplacements; dans l'enceinte du Fort de La Prairie, à la Côte Fontarabie et le 28 septembre 1717, il achète une terre située chemin des Prairies (boul. des Prairies à Brossard). Michel-Sidrac Marie dit Sainte-Marie décède à La Prairie le 29 juillet 1749 à l'âge de 81 ans. Ce pionnier de La Prairie laissa une nombreuse descendance jusqu'à ce jour. Paul Sainte-Marie de La Prairie est un de ceux-là, fils d'Adolphe Sainte-Marie et d'Eva Sainte-Marie, c'est ce qu'on appelle "un Sainte-Marie pure laine". Paul vécut son enfance sur la terre familiale "côté paternel" et dans la maison de pierre construite vers 1750 par son ancêtre direct, Louis Marie dit Sainte-Marie, petit-fils du premier à porter ce nom. Cette Maison historique, située au 1303 Marie-Victorin à La Prairie, est aujourd'hui habitée par la sixième génération de Sainte-Marie qui se sont succédées depuis près de deux siècles et demi.

Le père de Paul Sainte-Marie, Adolphe Sainte-Marie, fut un prospère cultivateur, décoré de plusieurs médailles de mérite agricole et fut, vers la fin du 19ième siècle, un grand importateur de graines de semence et un des premiers à importer des graines de tomate au Québec.

Bravo à cette famille de Pionniers.

Richard Sainte-Marie